

SAMU-SMUR DE L'ISÈRE : TOUJOURS EN ÉVOLUTION

1969

LES PREMIÈRES INTERVENTIONS

Dès 1962, Grenoble connaît les prémices du SAMU-SMUR où les accidentés de la voie publique étaient pris en charge par des secouristes bénévoles et volontaires et le CHU finançait l'entretien et le carburant de leur ambulance. Avec le décret de 1965, le Groupe Mobile d'Urgence et de Réanimation (GMUR) se structure.

1974

LES PREMIERS APPELS

Le 15 mai 1974, à 8h, les premiers appels du public sont reçus à l'hôpital au central téléphonique du SAMU avec une régulation par un binôme assistant de régulation médicale et médecin régulateur selon les critères médicaux d'urgence et de gravité. Depuis cette date cette mission ne s'est jamais interrompue au cours de ces 55 années !

1979

UNE STRUCTURATION RAPIDE

Les évolutions sont rapides dans le domaine des soins d'urgence : le centre d'enseignement des soins d'urgence est créé avec une mission double : préparer les futurs ambulanciers et participer à la formation des différentes catégories professionnelles concourant aux secours médicaux d'urgence. Cette même année, le SAMU 38 est désigné site expérimental du 15, numéro gratuit d'appel national pour les urgences médicales.

1990

L'INSTALLATION À RENÉ COIRIER

Les 174 personnes du SAMU 38 se regroupent en un même lieu pour favoriser encore la coopération entre professionnels, dans le pavillon Calmette Guérin, rebaptisé ensuite pavillon René COIRIER en hommage à l'un des créateurs et pionniers des SAMU et de la médecine préhospitalière.

2019

LA CRÉATION DU CFARM AURALPES

Le CHU Grenoble Alpes est sélectionné pour être l'un des 10 centres de formation des Assistants de Régulation Médicale (CFARM AURALpes) de France, suite à la création du nouveau diplôme d'ARM par le gouvernement en janvier 2019. Le CFARM assure la formation initiale et continue pour les professionnels déjà en poste.

2021

LES PIONNIERS D'EXPÉRIMENTATION DU SAS

L'ensemble des acteurs de santé de l'Isère, publics et privés, libéraux et hospitaliers ont oeuvré pour proposer un projet pilote et expérimenter, dès mai 2021, le service d'accès aux soins (SAS). Le SAS permet aux habitants du territoire d'accéder à un professionnel de santé, via le 15. Celui-ci pourra lui fournir un conseil ou une orientation selon son état vers une consultation non programmée en ville ou à l'hôpital, vers un service d'urgences ou déclencher une intervention d'un service mobile d'urgence et de réanimation ou de toute autre équipe préhospitalière.

2025

LA MISE EN PLACE DE L'UNITÉ MOBILE HOSPITALIÈRE PARAMÉDICALISÉE

Avec l'évolution de la demande de soins préhospitaliers et après les résultats d'expérimentations récentes, le médecin régulateur du SAMU a désormais la possibilité de faire appel à une Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée (UMH-P) lorsqu'il estime que le tableau clinique et le contexte ne requièrent pas obligatoirement l'intervention d'un médecin urgentiste, ou éventuellement dans l'attente de son intervention. Engagée et suivie en permanence par le médecin régulateur, cette UMH-P renforce ainsi la capacité du SAMU d'associer un juste soin à une juste utilisation des moyens de santé. L'UMH-P du SAMU 38 intervient depuis février 2025.

Visuels ©A26 Architectures

Un nouveau bâtiment pour le SAMU-SMUR



au plus près des services d'urgences, des réanimations, de l'hélicoptère et de l'ensemble du plateau technique de l'hôpital Michallon

Le CHU Grenoble Alpes (CHUGA) s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique de transformation ambitieuse, portée par son projet d'établissement 2023-2027, « Ensemble, ouvrons la voie ». Cette nouvelle trajectoire vise à faire du CHUGA un hôpital moderne, attractif et ouvert sur son territoire, capable de répondre aux défis actuels et futurs de la santé.

Ce projet de modernisation CIME (Créer, Innover, Moderniser Ensemble), implique la réalisation d'opérations préalables et d'aménagements stratégiques comme la relocalisation du bâtiment du SAMU-SMUR. La construction de ce nouveau bâtiment permettra l'implantation de l'extension de l'hôpital Michallon.

Le SAMU joue un rôle majeur dans l'organisation des soins d'urgence sur le territoire, un rôle qui s'est considérablement renforcé ces dernières années. Il assure la coordination de la permanence des soins ambulatoires, des services d'urgences, des SMUR terrestres et hélicoptères, garantissant une réponse adaptée et graduée aux demandes de soins urgents en lien étroit avec la médecine de ville.

Face à l'évolution des besoins et à l'intensification de ses missions, le service s'est considérablement développé, la création de nouveaux postes d'opérateurs de soins non programmés (OSNP), d'assistants de régulation médicale (ARM) et de régulateurs médicaux, notamment dans le cadre du Service d'Accès aux Soins (SAS) expérimenté dès 2021. Un projet pour la mise en place d'un SAS psychiatrique est également en cours.

Cette dynamique a permis d'améliorer la prise en charge des urgences, de renforcer le travail en commun avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), de mieux coordonner l'action des ambulanciers privés et d'optimiser la collaboration avec les acteurs de la médecine de ville.



PLUS DE 200 PROFESSIONNELS AU SERVICE DE LA POPULATION DE L'ISÈRE

- 40 médecins régulateurs urgentistes
- 70 médecins régulateurs libéraux réalisant des vacations de régulation libérale
- 72 assistants de régulation médicale dont 11 opérateurs de soins non programmés (OSNP)
- 48 ambulanciers
- 14 infirmiers
- Personnel administratif et de formation



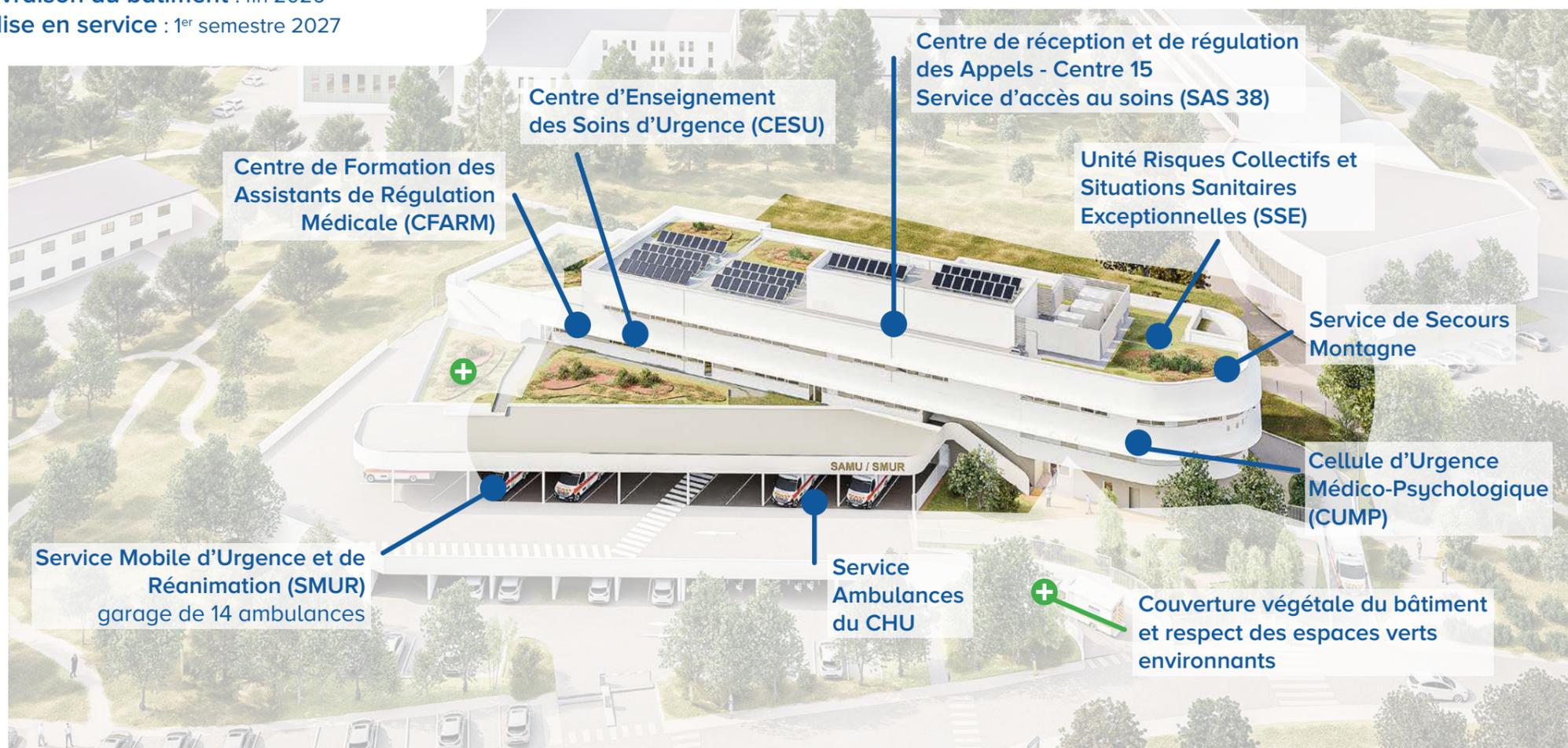
4 100 m² adaptés aux secours préhospitaliers

16 millions d'euros TTC TDC (toutes dépenses confondues)

Lancement des travaux : septembre 2025

Livraison du bâtiment : fin 2026

Mise en service : 1^{er} semestre 2027



La nouvelle extension de l'hôpital Michallon sera construite en lieu et place du pavillon René Coirier, bâtiment actuel du SAMU

ISER ENSEMBLE CIME CRÉER INNOVER
ENSEMBLE CIME CRÉER INNOVER MOD
CIME CRÉER INNOVER MODERNISER
R INNOVER MODERNISER ENSEMBLE
MODERNISER ENSEMBLE CIME CRÉER
ISER ENSEMBLE CIME CRÉER INNOVER MO
ENSEMBLE CIME CRÉER INNOVER MODERNI
CIME CRÉER INNOVER MODERNISER ENS
R INNOVER MODERNISER ENSEMBLE
MODERNISER ENSEMBLE CIME CRÉER



Nouvelle extension de l'hôpital Michallon



Hôpital Michallon

1^{ère} phase des travaux : 2027 - 2030

Fin de la rénovation totale : 2035



Le projet de relocalisation du SAMU vise ainsi à doter le CHU d'un **bâtiment fonctionnel et optimisé**, adapté aux exigences d'une organisation moderne des soins urgents.



une **journée*** au **SAMU-SMUR**

*données 2025

Orientation des patients sur plus de **20** établissements du département et limitrophes

Conseils médicaux par téléphone

67 patients orientés vers des consultations SAS ou rdv de permanence de soins

Orientation vers des services d'accueil d'urgences du territoire



108 transports par ambulances privées

187 véhicules de secours et d'assistance aux victimes SDIS 38

33 INTERVENTIONS TERRESTRES PAR LES SMUR DU DÉPARTEMENT

Institut de formation d'ambulanciers

83 ambulanciers formés / an
dont 34 auxiliaires ambulanciers

Centre de formation des assistants de régulation médicale

38 ARM formés / an

Centre d'enseignement des soins d'urgences

2 957 professionnels et étudiants formés / an
dont 39 professionnels formés UMH-P

NOUVEAU